

Plan de service **tranquillité**

Nom de la clinique: _____

Entretien préventif

L'entretien préventif annuel vous permet de maximiser la performance de vos équipements vétérinaires et d'accroître la durée de vie de ceux-ci, en plus d'éviter un grand nombre de bris qui engendrent des problèmes de temps et d'argent.

Étendue des prestations de service

Dispomed Ltée offre de l'entretien préventif sur :

- Les appareils d'anesthésie
- Les autoclaves Tuttnauer
- Les appareils de dentisterie
- Les microscopes
- Les centrifugeuses (Unico CMH30, Clay Adams Triac, LW Scientific combo V24/M24)
- Générateur d'oxygène OGS1 / Moduflex / ON2

Cette entente se poursuit jusqu'à sa résiliation, suivant l'inflation et comprend un entretien préventif par année. Cette entente est offerte aux clients qui possèdent soit trois (3) catégories d'équipements ou un minimum de quatre (4) pièces d'équipements sur la liste ci-haut mentionnée. Cette entente comprend les services suivants :

- Les frais de location initiaux: 136.50\$/semaine
- 13,45 \$ de rabais sur les frais d'estimation lors de réparation; 5% d'escompte sur toutes pièces et équipements achetés chez Dispomed.
- 59,10 \$ de rabais sur les frais de déplacement par visite
 - > Les frais de déplacement varient selon la région.
- 21,25 \$ de rabais sur les frais de main d'oeuvre pour entretien préventif.
- 21,25 \$/heure de rabais sur les frais de main d'oeuvre pour les réparations.
- Soutien technique par téléphone.
- **Important :** Les prix pour l'entente de service sont sujets à changement sans préavis.

IMPORTANT

Une entente d'entretien préventif ne doit pas être interprétée comme une prolongation de la garantie d'un produit. Notre but est de maximiser la durée de vie de votre produit à un coût raisonnable. Les produits qui n'ont jamais été entretenus ou ont été mal entretenus sont plus sujets à des bris imprévus. Nos représentants vous guideront dans les décisions à prendre lorsqu'une réparation majeure est à envisager. Selon l'âge et la fréquence d'utilisation de l'équipement, il est parfois préférable de remplacer un appareil plutôt que le réparer.

PRÉAMBLE

Attendu que le client désire retenir les services de Dispomed Ltée, tels que définis précédemment, dans le cadre de l'entretien des équipements vétérinaires.

Attendu que les parties désirent confirmer leur entente par écrit.

Attendu que les parties ont la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour la conclusion et l'exécution de l'entente constatée dans la présente entente.

DURÉE DE L'ENTENTE

1. La durée de l'entente se poursuivra jusqu'à sa résiliation.

SERVICES

2. Dispomed Ltée s'engage à fournir les services décrits dans la section Description, selon les instructions et à la satisfaction du client.

CONTREPARTIE

3. En contrepartie des services fournis, le client accepte de payer Dispomed Ltée selon les modalités définies plus toutes les pièces nécessaires à l'entretien.

Ces frais seront facturés après chaque visite et seront payable dans les 30 jours suivants.

NON EXCLUSIVITÉ DES SERVICES

4. Le client reconnaît et convient que les services fournis par Dispomed Ltée en vertu de la présente entente sont fournis de façon non exclusive et qu'aucune disposition de la présente entente ne peut être interprétée comme limitant la capacité de Dispomed Ltée à fournir ses services à une tierce partie pendant la durée de la présente entente, sous réserve du parfait respect de ses obligations telles que définies à la présente entente.

CONFIDENTIALITÉ

5. Dispomed Ltée convient de ne pas divulguer à une tierce partie :
 - 5.1. Toute information confidentielle sur les affaires du client, incluant les secrets commerciaux, les plans d'affaires et les renseignements financiers, les données sur les clients, dont il a pris connaissance dans le cadre des travaux effectués à votre clinique.

FIN ET RÉSILIATION DE LA PRÉSENTE ENTENTE

6. Advenant le défaut ou l'omission d'une des parties de respecter l'une ou l'autre de ses obligations en vertu de la présente entente, l'autre partie peut résilier la présente entente en donnant un avis écrit préalable de 10 jours ouvrables, à moins que la partie visée ne remédie au défaut à l'intérieur dudit délai. En cas de résiliation de la présente entente, le client doit remplir et signer le formulaire d'annulation à la page 13 de cette entente et doit s'acquitter de toutes sommes dues à Dispomed Ltée pour les services rendus à la date de la résiliation.
7. La faillite, l'insolvabilité et la cession de biens par l'une ou l'autre des parties constituent un défaut résiliant la présente entente de plein droit.
8. Sur résiliation de la présente entente par l'une ou l'autre des parties, Dispomed Ltée s'engage à rendre au client tout matériel utilisé dans l'exécution de la présente entente ou pouvant autrement appartenir au client dans un délai de 14 jours.

REPRÉSENTATIONS ET GARANTIES

9. Dispomed Ltée représente et garantit au client que:
 - 9.1. Il a la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour l'exécution et la conclusion de la présente entente;
 - 9.2. Il détient tous les droits, titres et intérêts sur les services et matériel de travail;
 - 9.3. Il n'engagera aucun frais, dépense ou obligation au nom ou pour le compte du client sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite par une personne autorisée.

RELATION ENTRE LES PARTIES

10. Les parties étant des entrepreneurs indépendants, la présente entente ne les lie qu'aux fins qui y sont mentionnées. Par conséquent, les dispositions de la présente entente ne peuvent nullement être interprétées comme créant un quelconque mandat de l'une à l'autre. De plus, aucune des parties ne peut lier l'autre, de quelque façon que ce soit et envers qui que ce soit, autrement qu'en conformité avec les dispositions de la présente entente.

FORCE MAJEURE

11. Aucune des parties ne peut être considérée en défaut en vertu de la présente entente si l'exécution de ses obligations, en toute partie, est retardée ou empêchée par suite d'une situation de force majeure. La force majeure est un événement extérieur, imprévisible, et rendant absolument impossible l'exécution d'une obligation.

AUTONOMIE DES DISPOSITIONS

12. L'éventuelle illégalité ou nullité d'un article, d'un paragraphe ou d'une disposition (ou partie d'un article, d'un paragraphe ou d'une disposition) ne saurait affecter de quelque manière la légalité des autres articles, paragraphes ou dispositions de la présente entente, ni non plus le reste de cet article, de ce paragraphe ou de cette disposition, à moins d'intention contraire évidente dans le texte.

CESSION ET PORTÉE DE LA PRÉSENTE ENTENTE

13. Dispomed Ltée ne peut céder ou autrement transférer tout ou partie de ses droits dans la présente entente à un tiers.

TOTALITÉ ET INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE

14. La présente entente représente la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les parties.
15. Aucune déclaration, représentation, promesse ou condition non contenue dans la présente entente ne peut et ne doit être admise pour contredire, modifier ou affecter de quelque façon que ce soit les termes de celui-ci. La présente entente ne peut être modifiée que par un autre écrit, dûment signé par toutes les parties.

EXEMPLAIRES

16. Lorsque paraphé et signé par toutes les parties, chaque exemplaire de la présente entente est réputé être un original, mais ces exemplaires ne reflètent ensemble qu'une seule et même entente. La transmission et la signature de la présente entente par télécopie lient également les parties.

Dispomed prêtera/louera l'équipement décrit dans la section Liste d'Équipement à l'acceptation des termes et conditions tels que décrits :

- Nous n'avons ni de balance ni de générateur d'oxygène de courtoisie.
- Le client s'engage à faire réparer votre équipement défectueux par Dispomed.
- Le client s'engage à envoyer l'équipement défectueux dans un délai de (2) jours suivant la réception de l'équipement en prêt/location.
- Le client s'engage à fournir une réponse à notre soumission de réparation dans un délai de (3) jours :
 - > Soumission refusée: Vous retournerez l'équipement de Dispomed dans un délai de (2) jours ;
 - > Soumission acceptée: L'équipement prêté/loué par Dispomed sera retourné dans un délai de (2) jours après la réception de votre équipement réparé.
- Toutes les pièces et accessoires envoyés avec les prêts/locations d'équipement doivent être retournés. Les coûts reliés au remplacement de pièces et accessoires perdus vous seront facturés.
- Le client est responsable de tous les bris d'équipement en sa possession. Les coûts reliés à la réparation vous seront facturés.
- Le frais initiaux de location d'équipement Dispomed est de 136,50\$. Les frais de transport sont assumés par le client.
- Des frais de 136,50\$/semaine seront facturés dans les situations suivantes :
 - > Nous n'avons pas reçu votre équipement à évaluer et/ou à réparer deux (2) jours ouvrables après la réception de notre équipement en prêt. Ces frais pourront être crédités si le remplacement de l'équipement est considéré plutôt que la réparation et que l'achat de l'équipement de remplacement est effectué chez Dispomed ;
 - > Notre équipement en prêt n'est pas retourné dans un délai de (2) jours ouvrables après réception de votre équipement réparé ou non réparé ;
 - > Aucun frais de location ne sera facturé si les délais de réception sont causés par la compagnie de transport (un suivi de transit est requis comme preuve).

LISTE D'ÉQUIPEMENT : FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE & DÉPLACEMENT

| Type | Qté | Prix avant escompte | Escompte par unité | Sous-total après escompte |
|--------------------------------------|-----|----------------------|--------------------|---------------------------|
| App. d'anesthésie | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| App. de dentisterie | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| Autoclave Tuttnauer | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| Microscope | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| Centrifugeuse ** | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| Générateur d'oxygène OSGI/ON2 | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| Taux horaire | | 220.50\$/unité | 21,25 \$ | |
| Frais de déplacement* | | À partir de 220.50\$ | 59,10 \$ | |
| Total: | | | | |

** UNICO modèle CMH30, CLAY ADAMS modèle Triac, LW SCIENTIFIC modèle combo V24/M24 seulement

- Les frais de déplacement sont basés sur 1 visite d'entretien préventif par année. Les frais seront facturés pour chaque visite additionnelle pour les clients désirant plusieurs entretiens préventifs par année.
- Les frais de déplacement varient selon les régions.
- Lorsqu'il y a un grand nombre d'appareils et le représentant ne peut compléter l'entretien dans la même journée, et doit retourner plusieurs fois, les frais de déplacement seront chargés à chaque visite.
- Lorsqu'un appareil n'est pas disponible à une visite prévue d'entretien, et le représentant doit retourner plusieurs fois, les frais de déplacement seront chargés à chaque visite.
- Si le technicien manque une pièce nécessaire pour compléter l'entretien d'un appareil et doit retourner, le frais de déplacement ne sera pas facturé pour la deuxième visite.
- Lors de la visite du technicien, une formation peut être requise aux employés de la clinique. Le temps de la formation sera facturé au taux horaire mentionné dans le tableau ci haut, à la discrétion de Dispomed.

NOTE: Les pièces requises pour effectuer l'entretien préventif seront facturées en addition aux frais ci haut mentionnés. L'entretien préventif n'inclus pas les frais de réparation d'équipement défectueux. Dispomed avisera le client avant de procéder à toute réparation non incluse dans l'entretien préventif et qui est considérée hors entente.

SIGNATURE

Date: _____

ENTRE

Nom du représentant: _____

Dispomed Ltée

745, rue Nazaire-Laurin

Joliette (Québec) J6E 0L6

Téléphone: 1-800-363-1746 / Télécopieur: 450-759-8181

ET

Nom du client: _____

Facturé à (si différent): _____

Acheteur(s) autorisé(s): _____

Carte d'affaire fournie: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Téléphone / Télécopieur: _____

Courriel: _____

J'aimerais recevoir par courriel:

Documents techniques

Publicités

La présente entente prend effet dès la signature et prend fin le: _____

Signature du client: _____

La Coordonnatrice aux ventes doit prendre les rendez-vous avec les personnes autorisées suivantes:

| ANESTHÉSIE | |
|--------------------------------|-------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle d'appareil : | Last service : |
| Modèle de circuit ouvert : | # de série : |
| Modèle d'absorbeur : | # de série : |
| Modèle d'évaporateur : | # de série : |
| Agent anesthésiant : | Dernier service : |
| Type de système d'évacuation : | |

| ANESTHÉSIE | |
|--------------------------------|-------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle d'appareil : | Last service : |
| Modèle de circuit ouvert : | # de série : |
| Modèle d'absorbeur : | # de série : |
| Modèle d'évaporateur : | # de série : |
| Agent anesthésiant : | Dernier service : |
| Type de système d'évacuation : | |

| ANESTHÉSIE | |
|--------------------------------|-------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle d'appareil : | Last service : |
| Modèle de circuit ouvert : | # de série : |
| Modèle d'absorbeur : | # de série : |
| Modèle d'évaporateur : | # de série : |
| Agent anesthésiant : | Dernier service : |
| Type de système d'évacuation : | |

| DENTISTERIE | |
|-------------------------|-------------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle : | Dernier service : |
| Type de haute vitesse : | Type de basse vitesse : |
| Type de détartreur : | Type de compresseur : |

| DENTISTERIE | |
|-------------------------|-------------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle : | Dernier service : |
| Type de haute vitesse : | Type de basse vitesse : |
| Type de détartreur : | Type de compresseur : |

| DENTISTERIE | |
|-------------------------|-------------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle : | Dernier service : |
| Type de haute vitesse : | Type de basse vitesse : |
| Type de détartreur : | Type de compresseur : |

| DENTISTERIE | |
|-------------------------|-------------------------|
| Marque : | # de série : |
| Modèle : | Dernier service : |
| Type de haute vitesse : | Type de basse vitesse : |
| Type de détartreur : | Type de compresseur : |

GÉNÉRATEUR D'OXYGÈNE (OGSI SEULEMENT)

| | |
|-----------------------|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |
| Année de fabrication: | |

GÉNÉRATEUR D'OXYGÈNE (OGSI SEULEMENT)

| | |
|-----------------------|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |
| Année de fabrication: | |

AUTOCLAVE (TUTTNAUER SEULEMENT)

| | |
|-----------------------|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |
| Auto/Manuel: | Grandeur: |
| Année de fabrication: | |

AUTOCLAVE (TUTTNAUER SEULEMENT)

| | |
|-----------------------|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |
| Auto/Manuel: | Grandeur: |
| Année de fabrication: | |

| MICROSCOPE | |
|-------------------|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |
| Type d'objectif: | |

| MICROSCOPE | |
|-------------------|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |
| Type d'objectif: | |

| CENTRIFUGEUSE (UNICO CMH30, CLAY ADAMS TRIAC, LW SCIENTIFIC COMBO V24/M24 SEULEMENT) | |
|--|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |

| CENTRIFUGEUSE (UNICO CMH30, CLAY ADAMS TRIAC, LW SCIENTIFIC COMBO V24/M24 SEULEMENT) | |
|--|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |

| CENTRIFUGEUSE (UNICO CMH30, CLAY ADAMS TRIAC, LW SCIENTIFIC COMBO V24/M24 SEULEMENT) | |
|--|------------------|
| Marque: | # de série: |
| Modèle: | Dernier service: |